



France services

France services vous accompagne dans vos démarches administratives

<p>FORMATION, EMPLOI, RETRAITE</p>		<p>SANTÉ</p>
	<p>ÉTAT CIVIL ET FAMILLE</p>	
<p>JUSTICE</p>	<p>BUDGET</p>	<p>LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER</p>

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

Les conseillers France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien au sein de la Communauté de Communes Yonne Nord.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil

informations
et orientation



Accompagnement

dans vos démarches
administratives



Mise à disposition

d'outils informatiques
et aide à l'utilisation
des services numériques



LES STRUCTURES FRANCE SERVICES

• France services Sergines

-  18 rue de l'Hôtel de Ville, 89140 SERGINES
-  09.64.46.09.34 | 06.83.13.07.98
-  msap@ccyn.fr
-  Lundi : 09:00 – 12:00 / 13:30 – 17:00
Mardi : 13:30 – 18:00
Mercredi : 09:00 – 12:00 / 13:30 – 17:00
Jeudi : 09:00 – 12:00 / 13:30 – 17:00
Vendredi : 09:00 – 12:00 / 13:30 – 17:00
Samedi : 09:00 – 12:00

• Antenne de Pont-sur-Yonne

-  52 faubourg de Villeperrot, 89140 PONT-SUR-YONNE
-  03.86.67.99.01
-  msap@ccyn.fr
-  Mardi : 09:00 – 12:00 / 13:30 – 17:00
Mercredi : 09:00 – 12:00
Jeudi : 09:00 – 12:00 / 13:30 – 17:00
Vendredi : 09:00 – 12:00

LES PRÉSENCES EXTÉRIEURES

Des **présences extérieures** sur les communes de Pailly, Perceneige et Cuy vous sont proposées sur rendez-vous auprès de votre France services Sergines ou de l'antenne de Pont-sur-Yonne.

• France services Villeneuve-la-Guyard

-  SIVOM du Nord Sénonais, 3 rue Antoine de Saint-Exupéry, 89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD
-  03.86.66.00.69
-  sivom-nord-senonais@france-services.gouv.fr
-  Lundi : 08:15 – 12:00 / 13:15 – 16:30
Mardi : 08:15 – 12:00 / 13:15 – 16:30
Mercredi : 08:15 – 17:00
Jeudi : 08:15 – 12:00 / 13:15 – 16:30
Vendredi : 08:15 – 12:00 / 13:15 – 16:30

LES SERVICES PROPOSÉS



Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique... À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives et numériques du quotidien au sein d'un guichet unique.

Les conseillers sont à votre service pour vous recevoir, vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches. Un service plus proche de vous, avec un accompagnement personnalisé, et des démarches administratives facilitées grâce à l'administration en ligne.

Pour éviter tout temps d'attente, il vous est possible de prendre rendez-vous auprès des conseillers France services



Des partenaires assurent des permanences, sur rendez-vous uniquement, pour vous aider dans votre insertion professionnelle et dans vos démarches en lien avec des difficultés sociales ou administratives.

Renseignements auprès de votre France services.



Mise à disposition d'équipements bureautiques en autonomie dans les locaux.



Un conseiller numérique France services

Vous êtes en difficulté pour utiliser les outils digitaux et Internet dans votre quotidien ? Vous souhaitez enrichir vos compétences numériques afin de faciliter votre quotidien ? Vous désirez mieux connaître les enjeux liés à vos usages sur le web ?

Un conseiller numérique France services est présent sur le territoire de la Communauté de Communes Yonne Nord afin de vous aider à vous familiariser avec les outils numériques au quotidien. Il assure des accompagnements individuels mais également des ateliers collectifs.

📍 52 faubourg de Villeperrot, 89140 PONT-SUR-YONNE

☎ 03.86.96.60.88 | 07.88.44.22.72

✉ conseiller.numerique@ccyn.fr

POUR QUE VOTRE DÉPLACEMENT SOIT EFFICACE, PENSEZ À VOUS MUNIR DE :

POUR LE DOSSIER CAF

- Votre numéro d'allocataire (sur courrier CAF)
- Vos 3 derniers bulletins de salaire
- Votre dernier avis d'imposition
- Votre carte d'identité
- Une adresse mail valide

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)

- Votre numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- Votre code confidentiel
- Une adresse mail valide
- Votre carte d'identité

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Votre numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail et son mot de passe

POUR LE DOSSIER ANTS (AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS)

- Une adresse mail et son mot de passe

POUR LE DOSSIER MSA

- Votre numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- Une adresse mail valide
- Vos 3 derniers bulletins de salaire
- Votre dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER FOURNISSEUR DÉNERGIE (GAZ, ÉLECTRICITÉ, EAU)

- Votre numéro client
- Votre dernière facture

POUR LE DOSSIER PÔLE EMPLOI

- Un CV papier ou sur clé USB si possible
- Votre carte d'identité
- Votre carte vitale (en cas d'inscription)
- Votre RIB (en cas d'inscription)
- Votre identifiant et code confidentiel

POUR LE DOSSIER DGFIP (IMPÔTS)

- Votre numéro fiscal
- Votre revenu fiscal de référence
- Votre numéro de télédéclarant

POUR TOUT DOSSIER SUR INTERNET

- Votre numéro d'identifiant et votre mot de passe vous seront nécessaires
 - Tout autre document que vous jugez utile à votre démarche